



Critères d'admissibilité

Qui peut établir un partenariat avec *SiAllemand* ?

En général, toutes organisations qui remplissent les critères suivants sont autorisées à créer un profil et publier leurs événements sur le site.

Toutes institutions allemandes qui :

- profitent des incitations publiques;
- représentent une image opportune de l'Allemagne; et
- préservent et soutiennent les relations allemandes-canadiennes en ce qui concerne la culture, l'éducation et les sciences, par exemple, les institutions politiques, les centres culturels allemands, les écoles de la langue allemande et les écoles privées allemandes.

D'autres organisations qui se qualifient pour *SiAllemand* :

- Les organisations caritatives allemandes ou canadiennes qui soutiennent les buts susmentionnés.
- Les chambres de commerce canadiennes-allemandes.
- Toutes représentations diplomatiques.
- Les universités allemandes qui entreprennent des activités reliées à l'Allemagne.

Les genres d'évènements et projets qui peuvent être affichés sur *SiAllemand* :

- Des évènements culturels, des conférences publiques et des discussions sur les sujets d'actualité allemande (par exemple, la culture, la politique, la société, la langue, etc.).
- Des informations au sujet des bourses et des programmes de soutien (par exemple, pour les études de la langue allemande, les sciences, la culture) qui promeuvent l'échange allemand-canadien ou des concours pour les chercheurs et les étudiants.

À propos du site *SiAllemand* :

Le site web est géré par l'Ambassade de l'Allemagne à Ottawa, le Goethe-Institut et le DAAD Amérique du Nord (Office allemand d'échanges universitaires).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'équipe de *SiAllemand* par courriel :

info@sogerman.ca

